

**de prendre toute mesure pour prévenir un dommage imminent,**  
définition qui intègre à l'évidence **le risque sanitaire** pour les populations  
riveraines de l'installation projetée. »

*En cas de troubles ultérieurs à la santé des enfants vous ne pourriez vous  
abriter sous l'argument que le risque n'était pas démontré dans l'état actuel de  
la science, puisque ces décisions de justice publiques sont portées à  
connaissance de tous les citoyens; de plus une autorité publique la Direction  
Générale de la Santé précise : "il est préférable de réduire au minimum le  
niveau d'exposition des personnes potentiellement sensibles tels que les  
enfants ou certaines personnes malades"*

Il n'y a pas que les citoyens et les juges à s'émouvoir; ils sont rejoints par des  
membres du gouvernement, ainsi la secrétaire d'Etat au Développement de  
l'économie numérique, Nathalie Kosciusko-Morizet, a suggéré, le 5 février, un  
"Grenelle des antennes" pour répondre aux "attentes croissantes" du public  
concernant les dangers éventuels de l'exposition aux ondes électro-magnétiques. "Je  
vous propose une table ronde, un Grenelle des antennes, pour rapprocher les points de  
vue des parlementaires, des élus, des opérateurs, des scientifiques et répondre aux  
attentes croissantes de nos concitoyens", a déclaré Nathalie Kosciusko-Morizet. « De  
nombreuses mesures ont été adoptées en vue de limiter l'exposition du public aux  
champs électromagnétiques et renforcer la concertation entre riverains et élus lors  
de l'implantation des antennes" » a ajouté le secrétaire d'Etat à l'Industrie Luc  
Chatel, qui s'est dit "prêt à travailler avec le Parlement" sur ce sujet.

Ma question est donc simple :

- 1°) qu'allez-vous faire pour répondre aux demandes des parents de l'école des  
Pommaries ?
- 2°) Pouvez-vous nous donner un inventaire de toutes les antennes-relais  
installées sur des propriétés communales ?
- 3°) Dans l'optique d'un Grenelle des antennes-relais pouvez-vous nous  
communiquer l'inventaire de toutes les antenne-relais installées sur le territoire  
communal ?

Eric SERVEL